



FÉDÉRATION  
DES MÉDECINS  
OMNIPRATICIENS  
DU QUÉBEC



Association des médecins  
omnipraticiens de Laval

No d'activité : 97318

# AMM et demandes anticipées : l'essentiel pour les médecins

Vendredi 24 avril 2026 de 08:00 à 12:00



Grand Times Hôtel Laval



Président de séance  
Dr Marie-Claude Vanier

## Horaire

**08:00 - 08:30**

**Accueil des participants**

**08:30 - 10:00**

**AMM et demandes anticipées**

*Dr Gabriel Malcom*

**10:00 - 10:30**

**Pause**

**10:30 - 12:00**

**AMM et demandes anticipées, suite**

*Dr Gabriel Malcom*

## **Objectifs**

- Mieux outiller les médecins pour discuter de l'AMM avec leurs patients
- Évaluer l'admissibilité d'un patient à l'AMM
- Nommer les étapes de la prise en charge et de l'accompagnement
- Clarifier les rôles du médecin omnipraticien dans ce contexte
- Reconnaître les obligations légales et les ressources disponibles

### **Demandes anticipées d'AMM**

- Expliquer ce qu'est une demande anticipée à un patient ou à sa famille
- Nommer les critères de validité et les enjeux éthiques (interprétation du moment opportun, respect de la volonté, évolution de l'état cognitif.)
- Documenter et conserver une telle demande dans le dossier médical

## **Évaluation**



Une fois l'activité terminée, veuillez l'évaluer à partir de ce code QR. Vous recevrez également un lien après l'activité.

### **Accréditation**

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3,00 heure(s) d'activité reconnues au sens du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ, soit 3,00 heure(s) de catégorie A et 0,00 heure(s) de catégorie B (AEEP). Le Code d'éthique en DPC du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité est admissible aux allocations du fonds de formation ou au ressourcement.

*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*